

## **ELECTIONS 2024**

### **Le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine**

Le 308 regroupe 3 entités :

- l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine
- Le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine (308MA)
- MAJ Formation continue (MAJ)

Pour faire suite au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine, les associations 308MA et MAJ lancent simultanément leurs élections.

Les candidatures aux postes d'administrateurs sont ouvertes du 3 avril au 13 mai 2024 à 12h.

Le scrutin aura lieu du 15 au 27 mai 2024 à 16h00 par vote électronique.

#### Présentation du 308 Maison de l'Architecture

Fondée en 1993 à Bordeaux, l'association Le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine (308MA) est nommée d'après l'adresse qu'elle partage avec l'Ordre des Architectes et le Centre de formation MAJ. Dans le cadre de sa mission de valorisation et de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère, la structure organise 30 à 40 événements par an : expositions, conférences, actions pédagogiques, voyages d'étude et visites guidées. Ouverte aux professionnels, amateurs, scolaires et jeune public, elle promeut une culture architecturale vivante et des échanges avec d'autres disciplines. Organisateur du palmarès régional d'architecture [PRAd'A] ([www.palmars.archi](http://www.palmars.archi)) et fédérateur d'un Club des Partenaires, le 308MA collabore régulièrement avec les principaux acteurs, institutions et établissements d'enseignement supérieur de la région. Membre actif du réseau ANA ([www.ana.archi](http://www.ana.archi)), il fait également partie de celui des maisons de l'architecture françaises ([www.ma-lereseau.org](http://www.ma-lereseau.org)) et anime une plateforme multimédia intégrant une web radio dédiée à la culture architecturale ([www.mezzanine.archi](http://www.mezzanine.archi)).

## APPEL A CANDIDATURE

### Le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine

Pour faire suite aux élections des nouveaux Conseillers de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine, Le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine lance un appel à candidature en vue du renouvellement partiel de son Conseil d'Administration.

#### Composition du Conseil d'Administration 2021-2024 :

**16 architectes indépendants inscrits au tableau du Conseil Régional de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine élus :** Vincent ARNE, Lucas BACLE, Chloé BODART, Nelson CORREA DRAGO, Mélanie DARROMAN, Christophe GAUTIÉ, Ludovic GILLON, Julien GRAVES, Arnaud GUIRAO, Marjan HESSAMFAR, Delphine PIRROVANI, Cédric RAMIERE, Camille RICARD, Clémentine ROGER, Paul ROLLAND, Lina SINGER.

**1 Président d'honneur :** Michel MOGA

**1 architecte élu au Conseil Régional de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine :** Boris DELAFOULHOUZE

**1 acteur de la construction et du cadre de vie :** Jules MANSART

**5 bonnes raisons de s'engager** pour la culture au sein du 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine :

**Soutenir** et promouvoir une culture architecturale vivante et à l'écoute des enjeux actuels.

**Sensibiliser** et communiquer en participant à l'élaboration d'une programmation riche et diversifiée composée de plus de 30 événements par an, au 308 et hors les murs : expositions, conférences, voyages, visites, ...

**Échanger**, s'informer en participant à la vie de l'association qui réunit à la fois architectes, maîtres d'ouvrages publics et privés, un Club Partenaires et plus largement les acteurs du cadre de vie, les curieux d'architecture ou encore les étudiants et les scolaires.

**Partager** son désir d'architecture avec la profession et les publics du 308 par le biais des outils de médiation produits et gérés par Le 308 Maison de l'Architecture : web radio, observatoire, parcours pédagogiques, ...

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine

Le 308MA fonctionne avec un Conseil d'Administration composé de 20 membres (principalement des architectes bénévoles) :

16 sont élus par l'ensemble des consœurs et des confrères de Nouvelle-Aquitaine pour une durée de 6 ans.

1 est nommé parmi les architectes élus au Conseil Régional de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine

3 seront désignés par le futur Conseil d'Administration :

- 1 représentant du Club Partenaires,
- 1 représentant du monde culturel
- 1 acteur de la construction et du cadre de vie

Ce Conseil d'Administration est renouvelable au moins par moitié tous les 3 ans et doit à chaque fois **respecter la parité**.

### Conseil d'Administration 2019-2024

**16 architectes indépendants inscrits au tableau du Conseil Régional de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine élus :**

- 8 postes restent pourvus

par Vincent ARNÉ, Lucas BACLE, Mélanie DARROMAN, Julien GRAVES, Cédric RAMIÈRE, Camille RICARD, Paul ROLLAND, Lina SINGER

- 8 postes sont à pourvoir

au titre des Élections 2024 pour le Conseil d'Administration 2024-2026, 12 postes sont donc à pourvoir, 8 par élection et 4 par désignation.

### Rappel IMPORTANT :

- Les élections se dérouleront par **scrutin de liste sans panachage**
- Chaque liste devra compter autant de candidats que de postes à pourvoir, soit 8 et respecter la parité
- Est électeur tout architecte ou agréé en architecture inscrit au tableau de l'Ordre en Nouvelle-Aquitaine et à jour de son adhésion à l'association Le 308MA pour l'année en cours.

Les candidatures doivent être présentées par liste donc groupées, elles devront être accompagnées d'une profession de foi éditée sur papier libre (A4 recto).

La date limite de réception des candidatures par mail ([ma@le308.com](mailto:ma@le308.com)) uniquement est **lundi 13 mai 2024 à 12h** (date limite de rigueur).

**Le scrutin aura lieu du 15 au 27 mai 2024 à 16h00 par vote électronique.**